

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 104 (1968)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

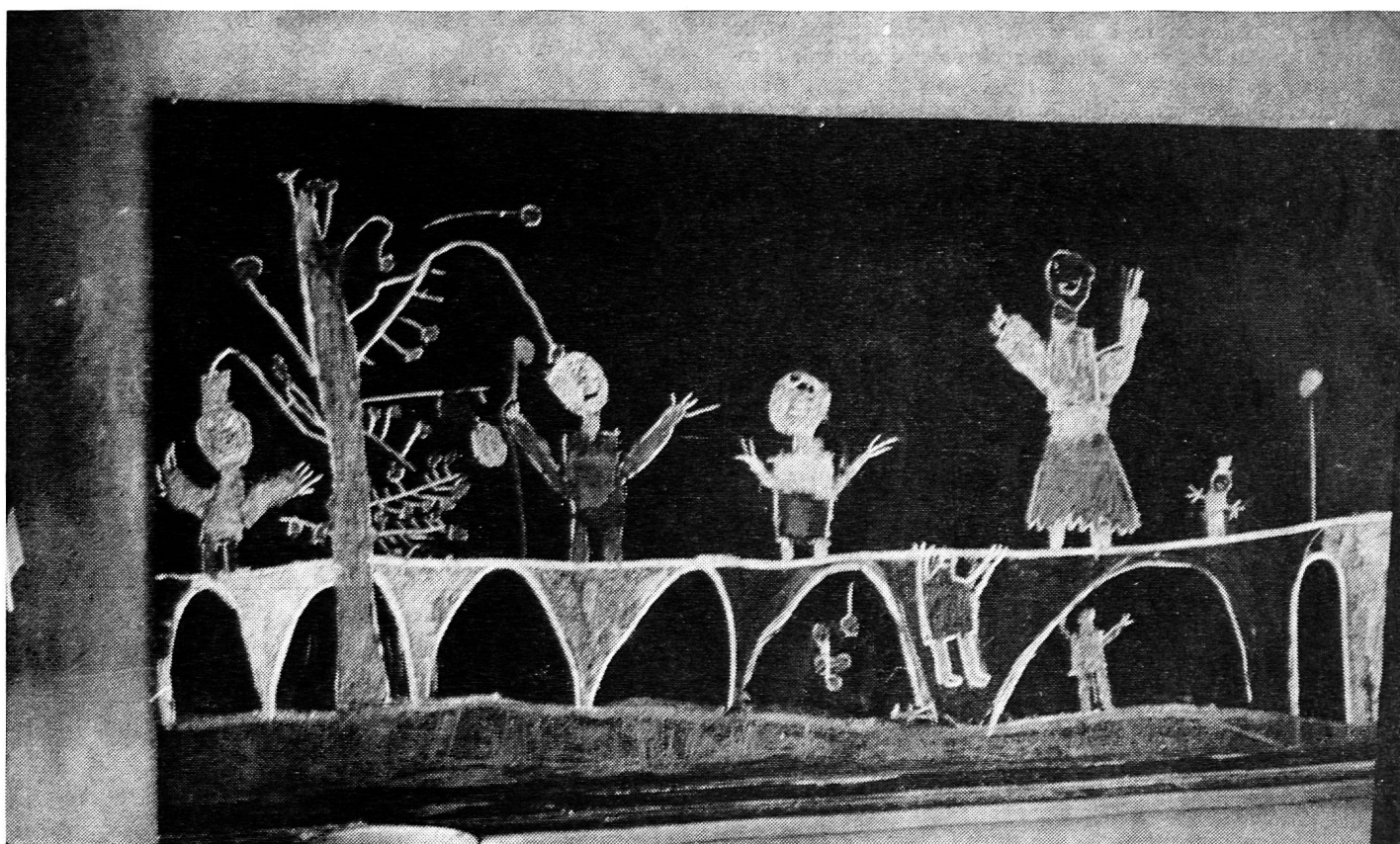
Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Sur le pont d'Avignon

(dessin collectif d'une classe enfantine)

Photo Anjea

Communiqués

VAUD

SPV - Section de Lausanne

Cours d'enseignement médical 1968-1969

donné par MM. les professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne qui traiteront un sujet d'intérêt pour chacun :

« Sexualité-Maternité »

Vous aurez le privilège d'entendre, *chaque fois en l'aula de l'Ecole polytechnique de l'Université (EPUL), avenue de Cour 33, Lausanne*, les conférences suivantes :

En 1968

Lundi 11 novembre, à 20 h. 30 : « Anatomie des organes reproducteurs », par M. le Dr G. Winckler, professeur d'anatomie normale.

Lundi 18 novembre, à 20 h. 30 : « Grossesse, maternité et accouchement », par M^{me} Dr K. Gander, spécialiste FMH en gynécologie et obstétrique.

Lundi 25 novembre, à 20 h. 30 : « L'hérédité », par M. le prof. R. Matthey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée.

Lundi 2 décembre, à 20 h. 30 : « La petite enfance, un problème biologique », par M. le Dr G.-E. Beck, spécialiste FMH en médecine interne.

Lundi 9 décembre, à 20 h. 30 : « Les enfants IMC », par M. le Dr L. Golay, spécialiste FMH en pédiatrie.

Lundi 16 décembre, à 20 h. 30 : « La détermination du sexe », par M. le Dr B. Ruedi, chef de clinique à la clinique médicale universitaire.

En 1969

Lundi 13 janvier, à 20 h. 30 : « Les anomalies chromosomiques », par M. le Dr E. Juillard, professeur associé au service de pédiatrie.

Lundi 20 janvier, à 20 h. 30 : « Les maladies vénériennes », par M. le Dr J. Delacretaz, professeur de dermatologie et vénéréologie.

Lundi 27 janvier, à 20 h. 30 : « Homosexualité », par M. le Dr P.-A. Gloor, privat-docent au service de psychiatrie.

Lundi 3 février, à 20 h. 30 : « Le nouveau-né prématuré », par M. le Dr L.-S. Prod'hom, privat-docent au service de pédiatrie.

Lundi 10 février, à 20 h. 30 : « Education sexuelle », par M. le Dr R. Henny, privat-docent au service de psychiatrie infantile.

Lundi 17 février, à 20 h. 30 : « Planing familial », par M^{me} R. Anselmier, psychologue, responsable du service de planing familial à la Maternité de Lausanne.

Ce cours, organisé par la Section de Lausanne et la Société suisse des troupes sanitaires, est ouvert aux membres de la SPL, que cela intéresse. Prix du cours : Fr. 20.— (au lieu de Fr. 25.—), à verser au CCP 10-2384 Société suisse des troupes sanitaires, en mentionnant au dos du bulletin : SPL Cours médical.

Trouvé

dans ma voiture après transport de bagages à Crêt-Bérard : gant. S'adresser à M^{lle} Suzanne Cauderay, Reposoir 2, 1007 Lausanne.

JURA BERNOIS

SBMEM (Société bernoise des maîtres aux écoles moyennes), section jurassienne

Vers la formation d'une commission

Dans sa deuxième séance, le nouveau comité, présidé par M. Bernard Roten, a décidé d'adresser une lettre aux 30 représentants de nos diverses écoles. Cette première missive est un appel à la collaboration, surtout en ce qui concerne la formation d'une commission chargée de concrétiser les résultats de l'enquête sur le perfectionnement continu. Il est hautement souhaitable que ce problème soit discuté dans chaque école. Les réponses doivent parvenir au président jusqu'au 20 novembre.

Le comité étudie d'autre part diverses innovations, au sujet desquelles les membres seront prochainement consultés.

Procès de « Mon premier livre », page 577 du n° 33. — Errata : 4^e §, 1^{re} colonne, lire « ... en deça de ses possibilités » et non ... au-delà ...

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

L'école Pestalozzi d'Echichens

met au concours un poste de

DIRECTEUR ADJOINT

marié, plus spécialement responsable des secteurs éducatif et pédagogique de l'institution. Si elle le désire, la femme du directeur adjoint pourra être chargée d'une responsabilité : maîtresse de maison, assistance sociale, par exemple.

Les candidats : instituteurs, éducateurs spécialisés ou universitaires ayant une formation pédagogique jugée équivalente voudront bien, avant le 15 novembre 1968, adresser leur offre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, certificats, prétentions de salaire à

Jacques Besson, directeur,
Ecole Pestalozzi, 1111 Echichens (VD)

Une branche de plus ?

Le « Bulletin patronal vaudois » toujours soucieux de problèmes scolaires, aborde dans son numéro d'octobre la question d'un éventuel enseignement de l'économie à l'école. Mettant nommément en cause la SPR en tant qu'organisatrice du séminaire consacré à ce thème, en mai dernier à Chexbres, il s'étonne que des enseignants puissent accepter de voir alourdir encore des programmes déjà surchargés.

Réaction assez surprenante de milieux qu'on croirait pourtant directement intéressés à ce que l'école dispense un tel enseignement. Mais le « Bulletin patronal » justifie son attitude par des considérations qui ne manquent pas de pertinence :

« Beaucoup d'adultes ignorent tout des mécanismes économiques. Nous le constatons sans joie. Mais peut-on conclure : il faut donc que l'école enseigne ces mécanismes ? Franchement, cela nous paraît absurde. La nécessité fondamentale est d'apprendre aux enfants à communiquer avec leurs semblables. La seule technique qu'on puisse et qu'on doive leur inculquer — plus ou moins profondément — jusque vers l'âge de seize ans, est celle des moyens d'expression. Il faut qu'ils apprennent à désigner avec exactitude et précision ce qu'ils touchent, ce qu'ils voient et ce qu'ils ressentent. Si on leur enseigne la botanique et l'histoire, ce n'est pas pour qu'ils acquièrent une science qui restera toujours rudimentaire à cet âge, c'est pour qu'ils acquièrent un langage sans lequel il n'y a pas de réflexion possible. Au moment où tous les pédagogues déplorent le caractère encyclopédique des plans d'étude, il faut élaguer et non rajouter. »

Loin d'être insolite, au contraire, cette invite à s'en tenir aux bases est bien dans la ligne des injonctions faites à l'école par les milieux du travail, toujours plus nettement depuis quelques années. « Moins mais mieux » — « Pas de saupoudrage » — « Visez profond », voilà trois formules récemment entendues dans la bouche d'employeurs. Quant à « L'École et la vie », ce magistral rapport présenté par M. Girardin au congrès SPJ de Moutier, il fourmille de souhaits analogues.

Face à ce concert, l'attitude de la SPR pourrait en l'occurrence paraître un brin paradoxale. Elle demande pour le moins à être expliquée, et nous savons gré au « Bulletin patronal » de nous en donner l'occasion.

Remarquons d'abord que le séminaire incriminé était organisé, comme chaque année, en étroite collaboration entre le Centre d'information et de public relations à Genève (CIPR), porte-parole des milieux économiques, et la SPR en tant qu'organisation faîtière du corps enseignant primaire romand. Cette confrontation annuelle des milieux économiques et scolaires est en soi une excellente chose. Comme le disait notre président J. John dans son allocution d'ouverture : « Nous ressentons très vivement le besoin de ces contacts renouvelés avec des hommes et des femmes non seulement différents de nous par leur formation, leur travail, mais aussi souvent par leur conception de l'existence ».

Ceci dit, il faut noter que les discussions qui suivirent les exposés principaux ont été particulièrement nourries cette année. Elles ont reflété l'intérêt des maîtres présents, tous conscients que l'école faillirait gravement à sa tâche en tenant l'enfant à l'écart de questions intimement liées à sa vie actuelle et surtout future. Mais elles ont révélé aussi une inquiétude certaine de voir une branche nouvelle s'ajouter aux programmes scolaires. Comme l'exprimait un des participants : le plus sûr moyen de couler le bateau est d'inscrire « Economie » au plan d'études !

Ce qui ressort des discussions de Chexbres, c'est que des données économiques, judicieusement choisies et adaptées à l'âge, peuvent éclairer toutes les branches traditionnelles, sans ajouter quoi que ce soit à la somme des matières au programme. Une banque, par exemple, peut offrir un riche milieu d'observation dès les premières années, tout autant que « Le débarcadère » ou « Midi au village ». Quant aux soldes, cette fièvre semestrielle qui secoue fillettes et mamans, quel copieux centre d'intérêt irradiant calcul, vocabulaire, rédaction, leçons de choses, écriture et dessin. Sans parler de la géographie, qui se nourrit directement d'actualités économiques.

Que le rédacteur du « Bulletin patronal » se rassure. Les enseignants sont comme lui conscients que l'étiquette importe moins que le contenu. Ce qu'ils demandent donc, pour accomplir encore mieux leur mission dans les cadres actuels, c'est d'abord une documentation fraîche, précise, originale, précieux réservoir d'exemples, d'anecdotes et d'illustrations.

Quant à la suggestion du « Bulletin patronal » de retourner la question : « Au lieu d'enseigner l'économie à l'école, ne conviendrait-il pas d'enseigner l'économie aux maîtres d'école ? » nous la soutiendrions avec ardeur si d'autres impérieux appels ne se faisaient entendre en même temps : recyclage complet en mathématiques, en allemand (l'apprentissage d'une deuxième langue nationale pour tous les élèves primaires est pour bientôt), maîtrise des méthodes audio-visuelles, instruction programmée, pédagogie cybernétique, et quoi encore ?

C'est beaucoup de choses à la fois. Il faudra choisir. Il faudra surtout qu'on comprenne que le maître primaire traditionnel ne pourra plus longtemps embrasser tous les aspects de l'éducation adolescente. Face à ce déferlement d'obligations nouvelles, une spécialisation va tôt ou tard s'imposer. Passé les degrés élémentaires où l'influence du maître unique se justifiera toujours, combien de temps l'instituteur pourra-t-il encore jouer l'homme-orchestre ?

J.-P. Rochat.

L'enseignement de la math moderne à l'école enfantine et primaire :

Pourquoi et comment ?

Un large débat doit être ouvert dans l'« Educateur » sur ce problème

Il s'impose pour plusieurs raisons :

1. La Commission intercantonale pour une école romande (CIPER) a établi un projet de programme romand (calcul et français) pour les 4 premières années de l'école primaire. Ce projet a paru dans l'*Educateur* n° 40 du 18.11.66.

2. Le programme d'arithmétique comporte 2 parties : Généralités, Plan d'études. Dans les généralités, je lis : « Durant les quatre premières années de l'école primaire, les élèves apprendront à connaître, à l'aide d'un matériel approprié, principalement dans le cadre de l'ensemble N_0 des nombres entiers $N_0 = \{0, 1, 2, \dots, n, \dots\}$ les relations d'égalité et d'ordre, ... l'addition et la soustraction et leurs propriétés ; ... l'ensemble Z des nombres relatifs : $Z = \{\dots, -n, \dots, -2, -1, 0, 1, 2, \dots, n, \dots\}$... la multiplication et la division et leurs propriétés ; ... l'ensemble Q^+ des nombres rationnels positifs (entiers et fractionnaires ; l'élévation à une puissance et l'extraction de racine ... Ces six opérations trouveront leur application naturelle dans le système de numération à base 10... Il serait, en outre, fort utile d'amener les enfants à travailler dans des systèmes de numération à base différente... »

3. Sur le plan genevois se déroulent encore des expériences dans les degrés primaires. En 2^e enfantine par contre est introduit dès cet automne 1968 l'enseignement du calcul dans l'esprit de la mathématique moderne. Des notes méthodologiques ont été distribuées aux maîtresses enfantines pour les aider à naviguer dans ces eaux nouvelles et inconnues.

4. Dans le commerce ou au CDP de Geisendorf, on trouve une foule d'ouvrages et de manuels plus ou moins volumineux et ardu traitant des ensembles. Aucun d'entre eux ne pourrait être utilisé comme méthodologie. Par conséquent, nous sommes condamnés, à bref délai, à nous jeter à l'eau sans avoir appris à nager.

Pour ces raisons, il faut ici-même donner la parole à tous ceux et toutes celles qui ont quelque chose à dire ou à demander, qui voudraient savoir où l'on va, pourquoi il a fallu vraiment bouleverser la tradition dans ce domaine, et dans ce cas, comment limiter les dégâts, afin que les enfants ne soient pas, une fois de plus, les innocentes victimes d'une réforme mal préparée. On peut en effet d'ores et déjà se poser les questions suivantes :

Quelles sont les tendances actuelles ?

1. De plus en plus les ordinateurs remplacent l'homme pour effectuer les calculs de toutes sortes dans moult domaines.

2. On assiste à une demande croissante de programmeurs pour alimenter ces machines de plus en plus nombreuses et perfectionnées. Or, qui dit programmation dit formation très spéciale.

3. Chaque particulier a de moins en moins besoin de calculer pour son propre compte, sauf s'il tient à vérifier sa fiche de paie, ses bordereaux d'impôts, les totaux et ses dé-

penses qui s'alignent à une vitesse vertigineuse à la sortie des discounts et drugstores, ces autres de la ménagère...

4. La vie courante nous pose des problèmes de plus en plus complexes d'ordre social ou individuels, de sorte qu'on peut se demander si la math. moderne nous aidera vraiment à les résoudre avec plus d'efficacité.

5. On nous rebat tant les oreilles avec cette panacée universelle qu'on finit par croire sans discuter aux promesses mirifiques que l'on annonce à si grand fracas, sans chercher d'abord à nous persuader de leur bien-fondé. Là réside le danger. Celui d'être trompé, déçu, puis révolté.

Je pose donc la question préalable suivante :

Un tel débat dans l'« Educateur », sur ces questions urgentes, est-il utile ou non ?

— Collègues, à vos marques !

N.B. — Je n'ignore pas que d'innombrables articles, conférences, séminaires ont au fond déjà déblayé le terrain, depuis la fameuse réunion de Melun en 1952, au cours de laquelle les prof. Choquet, Dieudonné et Lichnerowicz, assistés des savants suisses Gonsseth et Piaget, avaient posé les conditions d'une refonte de l'enseignement des mathématiques. En fait, le débat a commencé dès 1959 lorsque la nouvelle croisade partit au cri de « A bas Euclide ! ». Mais ce ne sont guère que des spécialistes convaincus à être descendus dans l'arène. Et la révolution culturelle déferla de l'Université jusqu'à la Maternelle. Telle une avalanche, cette révolution risque de tout emporter sans rien apporter si les enseignants eux-mêmes ne prennent pas la chose en main, à leur tour, sérieusement. C'est pourquoi il faut leur laisser la parole, en qualité de profanes qui ne demandent qu'à être informés exactement sur ce qu'on exige d'eux, avant d'entrer dans la danse...

E. F.

Nouvel horaire scolaire à Bâle-Ville

Après une période d'essai et une enquête menée auprès des parents, il a été décidé que le **plan d'études** des écoles bâloises comporterait, après les vacances d'automne, l'horaire suivant (leçons de 45 minutes) :

Ecole primaire : le matin, 4 leçons de 8 h. à 11 h. 35 et l'après-midi, deux ou éventuellement trois leçons de 13 h. 45 à 15 h. 25 ou 16 h. 20.

Au degré moyen et supérieur, le matin, 5 leçons de 7 h. 40 à 12 h. 05 et trois l'après-midi, de 13 h. 45 à 16 h. 20, dont la première ne peut toutefois être donnée que si les élèves terminent le matin à 11 h. 10. Dans des cas exceptionnels (doubles leçons — très rares — pour les cours à option ou pour des branches pour lesquelles il y a peu de locaux), une leçon supplémentaire peut avoir lieu de 16 h. 30 à 18 heures.

Des prescriptions détaillées sur le travail maximal que peut assurer un écolier journalièrement seront édictées, afin d'éviter tout surmenage. Les nouveaux horaires seront valables aussi bien en été qu'en hiver.

Une nouvelle méthode d'apprentissage de la lecture

Le Sablier

A deux reprises déjà¹, l'« Educateur » a parlé de l'accueil enthousiaste fait à Neuchâtel et dans le Jura bernois aux techniques d'apprentissage de la lecture **Le Sablier**, introduites en Suisse en 1967 par un couple d'éducateurs canadiens, M^{me} et M. Préfontaine.

L'occasion nous ayant été offerte d'entendre et de voir à l'œuvre M^{me} Préfontaine, dans le cadre d'une journée d'information organisée le 18 octobre pour les cadres de l'école vaudoise, il faut y revenir. Ce que nous avons vu et entendu à Lausanne ouvre en effet de telles perspectives que le corps enseignant doit être informé sans tarder du changement profond que pourrait entraîner dans l'enseignement élémentaire l'introduction de cette méthode.

Qu'est-ce que **Le Sablier**, et pourquoi cette dénomination insolite ?

C'est essentiellement une méthode d'apprentissage de la langue maternelle durant les trois premières années d'école. Très sommairement dit, elle est la combinaison des deux approches communément utilisées jusqu'ici : la méthode globale qui part des mots pour arriver à la lettre, qu'on pourrait symboliser par un triangle posé sur la pointe ; la méthode traditionnelle — i - li - li.li - li.li.a.ne — qui part de la lettre pour construire les mots, ce qui correspond à l'image d'un triangle la pointe en haut. Opposés par le sommet, les deux triangles esquissent un sablier. Voilà pour l'étiquette.

Quant au contenu, la méthode s'appuie le plus longtemps possible sur la langue orale, donnant à l'oreille la primauté sur l'œil et évitant le mariage trop précoce de la lettre et du son. Un des vices des méthodes actuelles, en effet, est de déconcerter l'enfant dès que la graphie s'écarte de la notation premièrement apprise. L'enfant qui a appris que le son o s'écrit o, tel qu'il le reconnaît dans loto, moto, domino, va tomber de désillusion en désillusion quand il s'apercevra des multiples graphies possibles pour un son si simple. Alors que sa confiance a d'abord été éveillée par l'apprentissage de mots très (trop) faciles : lili, papa..., alors qu'il croit bientôt savoir lire et écrire, dans sa naïveté et son enthousiasme des premières découvertes, il va déchanter quand il apercevra des pièges dans les mots les plus courants : auto !

La carence générale de l'orthographe, cette bête à chagrin de tous les écoliers francophones, et l'aversion pour la langue écrite qui se prolonge pour beaucoup de gens jusque dans l'âge adulte, n'auraient pas d'autre cause que cette découverte progressive de traquenards, démolisseurs de la confiance enfantine.

Ainsi donc, les inventeurs du **Sablier** commencent par une « chasse » au son qui, une fois perçu et reconnu, va être collectionné dans toutes les situations possibles : chansons, comptines, petits contes, prénoms des camarades, etc. Le **i** de Caroline, le **y** de Thierry, le **uy** de Guy, le **I** d'Isabelle, comme le **is** de souris et le **hi** d'hirondelle ne feront qu'un dans l'oreille enfantine, tout comme les **o** de orange, de haut, de haricot, de eaux, de sirop. Après cette chasse au son, phase extrêmement importante que la méthode caractérise par le verbe **Ecoute**, vient la phase **Regarde**. Au stade préliminaire (5 ans), le mot est simplement concrétisé au tableau noir par un trait horizontal, l'enfant s'entraînant à situer sur ce trait, par un point, le son entendu. Le point sera donc en fin de trait dans cacao et au milieu dans ramoneur.

Plus tard interviendra l'épellation phonétique, c'est-à-dire

l'analyse des sons successivement entendus dans le mot, par exemple les quatre sons de bateau : b a t o. Puis l'écriture au tableau par la maîtresse permettra la perception visuelle du son exercé, ici ...eau. C'est à ce stade qu'on introduira la notion de « costume ». Bientôt l'enfant saura que chacun des sons auxquels il s'est longuement familiarisé dans l'étape **Ecoute** peut s'habiller de « costumes » différents. Et, au lieu d'être effrayé par la complexité de l'orthographe, il se lancera au jeu et se lancera dans la collection de tous les costumes possibles. De méfiante et craintive, son attitude intérieure va devenir confiante et chercheuse.

C'est dans cette mise en condition positive de l'enfant face aux difficultés qui l'attendent que réside probablement l'efficacité majeure de la méthode. On retrouve là le principe de la libre recherche, de la découverte, de la progression naturelle qui fait la valeur essentielle de la méthode Cuisenaire dans l'apprentissage du calcul.

Sans pouvoir entrer dans les détails — cet article ne visant autre chose qu'intriguer le lecteur et l'inciter à en savoir plus — nous dirons que la clé de la méthode tient en cette étroite combinaison du **Ecoute** et du **Regarde**. **Ecoute** conduisant à l'épellation phonétique, la perception et l'analyse des sons, **Regarde** amenant à l'orthographe par la connaissance des costumes qui deviennent journalièrement plus familiers. Le dernier stade étant l'épellation littéraire, b-a-t-e-a-u, qu'on entraînera peu à peu à faire de mémoire.

Un point important encore. On nous assure que la méthode se développant par cercles concentriques, les notions abordées à cinq ans étant revues dans le même ordre à six, puis à sept, puis à huit, chaque fois approfondies et systématisées, le doublement d'une classe est inutile. L'enfant qui ne se serait pas encore « décroché » à six ans le fera sans préjudice à sept, quand sa maturité le permettra. Si l'expérience vérifie cette assertion, cet avantage vaut à lui seul son pesant d'or.

Quant à la préparation des enseignants, condition capitale de la généralisation de toute nouveauté pédagogique, elle apparaît relativement facile. Les auteurs affirment même que la lecture attentive des guides méthodologiques qu'ils ont établis pourrait suffire. Il est évidemment plus indiqué de suivre l'un des cours de 15 heures dont l'organisation est d'ores et déjà envisagée chez nous, puisque M^{me} et M. Préfontaine ont l'intention de venir s'établir pour un temps en Suisse. Un tel cours a d'ailleurs lieu en ce moment même à Neuchâtel, sous les auspices du Département de l'instruction publique, qui permettra de former trente institutrices.

Pour notre part, nous suivrons avec le plus vif intérêt le développement de cette méthode en Suisse romande. Nous souhaiterions en particulier, si les premières expériences jurassiennes et neuchâteloises confirment sa valeur, que son introduction dans nos cantons se fasse plus systématiquement que ce ne fut le cas pour la méthode des nombres en couleurs. L'occasion est offerte de planifier sur le plan romand une rénovation pédagogique, ne la manquons pas.

J.-P. Rochat.



Vins fins de Neuchâtel

Blanc/rouge
Œil de Perdrix

Spiritueux du tonnerre

Médaille d'or Expo 64
Tél. (038) 7 72 36

¹) N° 24 du 30.6.1967 et N° 34 du 3.11.1967.

Vers un Centre de perfectionnement des maîtres secondaires

Lors de leur séance du 17 octobre 1968 à Neuchâtel, les chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique, réunis en conférence suisse, ont adopté les statuts et le budget du **Centre suisse pour le perfectionnement professionnel des professeurs de l'enseignement secondaire**, faisant ainsi leurs propositions de la commission d'étude chargée de ces questions, présidée par M. le conseiller d'Etat H. Wanner, de Schaffhouse. Ainsi, moins d'un an après l'adoption à Genève, par la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, d'un important rapport sur la formation et le perfectionnement des maîtres, un des principaux postulats de cette association professionnelle se trouve réalisé.

La tâche essentielle du Centre est l'organisation de cours et journées d'étude en vue du perfectionnement professionnel des professeurs de l'enseignement secondaire. Le secrétariat permanent de l'institution s'informerait des besoins existants et des initiatives prises dans le cadre des diverses disciplines. Bien que le siège de l'institution soit à Lucerne, il est évident que des cours décentralisés pourront être organisés dans d'autres régions.

Par mandat statutaire, le Centre doit se tenir en relation permanente avec les Départements cantonaux de l'instruction publique, les universités et les organisations de directeurs et de professeurs de l'enseignement secondaire. L'institution est chargée de veiller à la coordination des efforts qui peuvent surgir de divers côtés dans la formation et le perfectionnement des maîtres, et se préoccupera de l'élaboration de nouveaux moyens d'enseignement.

Le Centre pourvoit à l'information des professeurs secondaires pour tout ce qui touche aux problèmes généraux de l'enseignement.

La commission de surveillance, autorité supérieure du

Centre, est composée de neuf membres, soit cinq représentants de la conférence des chefs de Départements de l'instruction publique et quatre représentants des autorités ou organisations suivantes : Département fédéral de l'intérieur, Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, Conférence des directeurs de gymnases, Conférence des directeurs d'écoles normales ; elle approuve le programme proposé par le comité directeur et se prononce sur le budget et les comptes de l'institution. Le comité directeur comprend onze membres, dont cinq appartiennent à la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire. Les frais de gestion sont supputés à Fr. 160 000.— par année et sont pris en charge par les Départements cantonaux de l'instruction publique selon un barème de répartition particulier.

Les statuts du Centre entrant immédiatement en vigueur, une des premières tâches de la conférence sera de nommer les organes de l'institution et le secrétaire permanent de celle-ci.

Les décisions prises à Neuchâtel ne peuvent manquer de jouer un rôle très positif dans le perfectionnement des maîtres secondaires de l'ensemble du pays et doivent contribuer à affermir les mesures de coordination scolaire déjà prises par diverses autorités.

Note de la Réd. — Nous nous réjouissons, avec nos collègues secondaires, de ce précieux moyen mis à leur disposition, et attendons avec confiance l'institution d'un organe analogue pour les enseignants primaires. On sait que les démarches vont grand train dans ce sens, et qu'un terrain est sur le point d'être acquis quelque part près de la frontière des langues.

Coordination scolaire

Numéro spécial de la revue « Pro Juventute », octobre 1968

En témoignage de gratitude à « Pro Juventute », qui apporte une pierre « de taille » à l'édifice cher à la SPR, nous nous faisons un plaisir particulier de recommander la lecture de ce numéro consacré tout entier à la coordination des régimes scolaires cantonaux. Mieux qu'un commentaire général, le sommaire des articles de la partie française montrera la diversité des personnalités et des milieux invités à traiter la question :

— **La collaboration scolaire intercantonale**, par M. Gaston Clottu, président de la Conférence suisse des chefs des Départements de l'instruction publique, Neuchâtel.

— **Coordination scolaire - pourquoi - quoi - comment ?** par M. le prof. Eugène Egger, directeur du Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation, Genève.

— **L'enseignant et la coordination scolaire**, par M. J.-P. Rochat, directeur des écoles primaires, Montreux.

— **Administration et coordination scolaire**, par M. Robert Rouiller, directeur adjoint de l'enseignement primaire du canton de Genève.

— **L'administration de l'instruction publique et la coordination scolaire**, par M. Léo Lejeune, chef du Département militaire et de l'instruction publique de Bâle-Campagne, Liestal.

— **La maison paternelle et la coordination scolaire**, par Mme Heidi Roth, Bâle.

— **Le conseiller d'orientation et la coordination scolaire**, par M. Raymond Uldry, directeur de l'Office cantonal de la formation professionnelle, Genève.

— **Des recrues donnent leur avis**, par M. Gottfried Schaffhuser, inspecteur scolaire, Ebikon.

— **L'économie et la coordination scolaire**, par le Dr Walter Vogel, Dielsdorf.

— **Du bon usage de la coordination scolaire**, par M. le prof. Pierre Jaccard, Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne.

— **Coordination scolaire avec ou sans intervention de la Confédération**, par M. le conseiller national Hans Rodolf Meyer, Lucerne.

— **Coordination scolaire et assistance à la jeunesse**, par M. Willy Canziani, chef de la section de l'âge scolaire au secrétariat général de « Pro Juventute », Zurich.

— **Conclusions**, par M. le prof. Eugène Egger, Genève.

On peut obtenir le numéro à l'adresse suivante : Secrétariat général de « Pro Juventute », Seefeldstrasse 8, 8022 Zurich, tél. (051) 32 72 44.

CINÉMA

A vendre, projecteur 16 mm. sonore, utilisé quelques heures. Six mois de garantie. Occasion unique.

S'adresser au bureau du journal ou au (032) 2 84 67.

Encore... les devoirs à domicile

A ce sujet si controversé, les exemples publiés par l'« Educateur » sont significatifs et... révoltants. Qu'on impose journalièrement, à des enfants de 8 à 10 ans, cinq devoirs à domicile est inadmissible, inhumain, pour ne pas dire idiot.

Citons le cas de Catherine, 10 ans, 3^e année. « Elle est dans une classe que l'institutrice prépare en bloc pour l'entrée à l'école secondaire. » Le carnet journalier comporte chaque jour quatre à six devoirs différents :

- vocabulaire de 30 mots (et plus) à apprendre,
- des problèmes,
- des exercices de grammaire écrits, etc.

Sa répétitrice, ancienne institutrice elle-même, en conclut : « Que lui reste-t-il pour le jeu ? »

C'est très clair : après 2 ou 3 heures de travaux à domicile, il ne lui reste aucun temps pour s'ébattre, pour jouer. Est-ce normal ?

* * *

Il est faux et archifaux — quoi qu'on en puisse penser en certains hauts lieux — de vouloir absolument faire de l'école primaire un tremplin pour l'enseignement secondaire. J'en demande pardon à l'institutrice de Catherine, qui doit bien

exister en chair et en os, et œuvrer quelque part. Mais si elle veut à tout prix faire de ses élèves de 10 ans des candidats à l'enseignement secondaire, je ne vois pas très bien pourquoi on maintiendrait les années suivantes en enseignement primaire. Et pourtant leur nécessité n'est pas à prouver. Je suis le premier à encourager et aider mes bons élèves à accéder à l'enseignement secondaire ou primaire supérieure. Mais me permettrai-je de considérer ceux qui me restent comme encore dignes d'intérêt et d'attention ; et pourrais prouver, par des exemples patents, que l'idée n'est pas fausse.

* * *

Pour en revenir aux devoirs à domicile, disons qu'il en faut peu donner — un ou deux par jour — mais être très exigeant quant à leur présentation. Ils sont nécessaires et constituent une excellente discipline, puisque, livré à lui-même, l'enfant doit faire et présenter un bon travail. Je me suis toujours méfié de ceux qui donnaient beaucoup de devoirs à domicile et me demande comment ils arrivent à les corriger tous... C'est en classe surtout qu'on doit travailler !

L. Pichonnaz.

Chronique de la radio et de la télévision scolaires

A l'usage des maîtres

Il semblerait que les éducateurs soient, sinon les plus hostiles, du moins les plus réfractaires à la télévision. Ce qui ne signifie pas qu'ils ne s'intéressent guère à ce prodigieux moyen de communication de masses¹, bien au contraire ! Ainsi, j'ai entendu des collègues tenir des propos fort sensés à ce sujet, énumérant d'une façon convaincante les dangers et les bienfaits du petit écran, et qui concluaient en s'exclamant : « En tout cas, je n'ai pas de poste TV chez moi, et je n'en aurai jamais ! »

Loin de moi la présomption qu'il est nécessaire d'être un téléspectateur acharné pour parler télévision. J'ai toujours trouvé stupide des remarques du genre : « Vous n'avez pas d'enfants, vous ne pouvez pas comprendre ! » Cette forme de discrimination a priori ne mène pas loin.

Toutefois, la télévision exerce un tel pouvoir de fascination sur les jeunes qu'il est regrettable, à mon avis, de ne pas s'y intéresser. Ne serait-ce que pour participer à leurs conversations, et y semer quelques questions, quelques esquisses de jugement, provoquer des réflexions, donner à la fois le goût de l'enthousiasme ou de l'esprit critique.

¹ Mass media, comme disent les sociologues en groupant ainsi la radio, la télévision, le cinéma et la presse.

Ne pas voir, une fois au moins, les émissions dont parlent nos élèves, c'est refuser de comprendre ce qui leur plaît, c'est rater une occasion de rapprochement — et de rajeunissement par la même occasion ! —, c'est aussi renoncer à un rôle élargi d'éducateur. C'est enfin donner l'impression, soit de stagner, soit de s'obstiner à contre-courant.

Bien sûr, quelques lignes de littérature ne suppriment pas tous les inconvénients, ne résolvent pas tous les problèmes engendrés par la télévision. Mais, et nous y reviendrons si vous le permettez, ce moyen nouveau n'est un « fléau » — vous me passez ce terme — que si on l'ignore. La télévision possède un tel potentiel attractif qu'il est vain de s'y opposer. Ce qu'on en peut tirer, nous essaierons de le définir au hasard de nos chroniques. En effet, il me paraît impossible de parler de TV scolaire sans déborder sur les problèmes touchant à la télévision dans la famille, dans la société.

Ne s'agit-il pas de prendre conscience d'une réalité qui nous dépasse un peu et d'un avenir — je pense particulièrement à la TV scolaire — qui nous échappe encore ? Louis Merlin, dans son livre « Le Vrai Dossier de la Télévision », écrit ceci que je livre à votre méditation :

« Le grand drame de la télévision est que personne n'avait pensé le problème ni déterminé à l'avance sa politique. Cette carence est particulièrement sensible dans le domaine de l'enseignement télévisé où personne n'a jamais osé poser la question dans son ensemble. »

Robert Rudin.

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse

Petite valeur inaltérable

Combien vaut une brochure OSL ? en monnaie palpable 80 ct. ; mais son autre valeur, comment l'évaluer ? elle fait partie de ces valeurs qui, selon Goethe, ne sont pas de la « monnaie sonnante et trébuchante ».

Il est certain que l'OSL est parmi ce monde du livre auquel nous devons tant. Les brochures OSL sont petites, elles ne comptent que 32 pages de cette monnaie qui ne craint pas la dévaluation. **Le 36^e rapport annuel donne des détails concrets et chiffrés sur la vie de l'OSL au cours de 1967.**

Deux chiffres sont à retenir tout particulièrement. La production : 34 nouvelles brochures sont sorties en 1967 (20 en allemand, 10 en français, 4 en italien), et 37 ont été rééditées. Tirage total : 1 114 853 brochures (422 023 dans les nouveautés, 692 830 dans les rééditions). Viennent ensuite les chiffres de l'exploitation. La vente totale dans les quatre langues nationales a été de 1 142 699 exemplaires. Depuis la fondation de l'œuvre, plus de 25 millions de brochures ont été imprimées dont près de 23 millions vendues. Ce sont là des chiffres impressionnants.

Ces résultats réjouissants, qui prouvent que notre œuvre est sur la bonne voie, n'excluent cependant pas les soucis qui sont exprimés en ces deux mots dans le rapport annuel : « Recettes insuffisantes ». Or, ceci n'a rien d'étonnant lorsqu'il s'agit d'une œuvre comme celle de l'OSL. Les bonnes lectures doivent rester à un prix modéré pour que tous les enfants en profitent. Cette ligne de conduite ne permet évidemment pas de couvrir les frais par le seul produit de la vente. Mettre sans cesse à la portée des enfants de nouvelles « valeurs » n'est possible qu'avec l'aide de la Confédération, des cantons, de nombreuses communes, du fonds de la collecte de la Fête nationale, de diverses organisations et entreprises. Tous ont compris la nécessité de propager encore davantage la « valeur » OSL parmi notre jeunesse.

Le président du conseil de notre Fondation, M. François Rostan, est Vaudois ; le premier vice-président, le professeur Camille Bariffi, est Tessinois ; la deuxième vice-présidente, M^{lle} Elisabeth Lenhardt, est de Zurich. Cela ne montre-t-il pas que l'OSL est bien ancrée sur toute l'étendue culturelle de nos régions ? Cinq mille collaborateurs bénévoles assument la noble tâche de remettre entre les mains de nos enfants la « valeur » OSL. Travail silencieux et constant au profit de notre peuple. Nous apprendrons davantage sur ce travail en parcourant le rapport annuel.

D^r W. K.

Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du secrétariat de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich, case postale 8022), dans les librairies et dans les kiosques au prix de 80 centimes l'exemplaire.

NOUVEAUTÉS

N° 1000 b, **La Suisse, ma Patrie**, par Aepli-Huguenin. Série : Aide mutuelle. Age : depuis 11 ans.

Une brochure de 48 pages montrant les plus belles prises de vues photographiées par l'Office suisse du tourisme et quelques excellents photographes suisses. Les photos de toutes les régions de la Suisse sont munies de brèves annotations, si bien que l'attention des jeunes est portée sur les attraits du pays.

N° 1008, **Le Château de la Roche-aux-Ours**, par Jenni-Huguenin. Série : Histoire. Age : depuis 10 ans.

L'auteur de cet ouvrage, qui lui a valu un prix au concours de l'OSL, a su décrire d'une manière vivante et passionnante la vie qui se passait autrefois dans l'un de nos châteaux-forts.

N° 1009, **Le Chant du Silence**, par M.-A. Baudouy. Série : Littéraire. Age : depuis 9 ans.

Le chant du silence, tous les enfants l'entendent et les grandes personnes aussi... quelquefois. Mais qu'est-ce que c'est que le chant du silence ? Vous l'apprendrez en lisant la merveilleuse aventure d'Anne-Marie et de son ami, le petit pêcheur du bord du lac.

N° 1010, **Le Petit Ane**, par Laure de Kervilly.

Qu'il est gentil et amusant ce petit âne ! Vous tous enfants vous l'aimerez et voudrez connaître toutes les aventures cocasses qui seront les siennes. Vous en rêverez et deviendrez tous l'ami de ce compagnon de vos rêves.

N° 1011, **Blanchette**, par C.-F. Ramuz. Série : Littéraire. Age : depuis 9 ans.

« Il n'y en avait pas eu d'aussi jolie, depuis longtemps au village. » On l'appela Blanchette, parce qu'elle était blanche. Voulez-vous connaître son histoire ? Lisez cette nouvelle brochure de Ramuz. Vous saurez aussi pourquoi un petit cerisier qui avait l'air d'un gros bouquet de mariée a fait entendre sa plainte au fond d'une petite cour.

N° 1012, **Le Rescapé du Risol**, par Juste Pithon. Série : Voyages et aventures. Age : depuis 12 ans.

Cinq camarades, trois garçons et deux filles, partant en excursion à skis, découvrent, épuisé et blessé, un inconnu de leur âge, étendu dans un fourré. Ils essaient de le ranimer, puis le descendent au village avec des moyens de fortune. A l'hôpital, il revient lentement à la vie, mais reste sous le coup d'une amnésie totale. L'un des sauveteurs, en déchiffrant habilement un morceau de papier tombé de l'habit du rescapé, retrouve son nom et son prénom. Prononcé distinctement devant lui, ce nom provoque un choc et sa mémoire lui revient lentement ; il raconte alors sa triste odyssee. Dès lors, son existence sera plus heureuse dans un autre milieu.

RÉÉDITIONS

N° 777, **Le Vilain Petit Canard**, par H.-C. Andersen, 2^e édition. Série : Pour les petits. Age : depuis 7 ans.

Il n'était pas beau, c'est vrai, mais il avait bon caractère et il nageait à la perfection. Mais le pauvre caneton qui était sorti du dernier œuf fut, pour sa laideur, mordu, poussé et bafoué jusqu'au jour où... mais lisez plutôt et vous serez combien surpris !

N° 862, **L'Ami du Petit Chaperon Rouge**, par F. de Selve. Série : Album à colorier. Age : depuis 6 ans.

Ce loup était si maigre... Ce loup avait si faim... N'était-il pas excusable de s'attaquer à une petite fille aussi imprudente et désobéissante que le Chaperon Rouge ?

N° 863, **Avions d'hier et d'aujourd'hui**, par Aepli-Rostan. Série : Bricolages et constructions. Age : depuis 9 ans.

Aimes-tu les avions ? Voudrais-tu mieux connaître la Swissair et en particulier les avions qui lui appartiennent ? Mieux encore, ne désires-tu construire les 19 modèles réduits de l'aviation suisse tout en apprenant l'histoire de notre compagnie aérienne ? Achète donc la nouvelle brochure de construction OSL « Avions d'hier et d'aujourd'hui ».

N° 937, **Le Piper en Danger**, par Ida Sury. Série : Voyages et aventures. Age : depuis 12 ans.

Le pilote des glaciers atterrit avec son Piper à Zermatt. L'avion reste une nuit sur un pré sans surveillance. Au matin, il a disparu. Des touristes découvrent sur un glacier un Piper endommagé, en même temps que deux garçons qui errent dans la région. L'auteur raconte comment Tony et Kurt firent un vol avec le Piper du pilote des glaciers et les aventures qu'ils vécurent dans le magnifique cirque de montagnes proches de Zermatt.

N° 940, **Les Aventures de Petit Lapin**, par von Faber du Faur-Rostan. Série : Album à colorier. Age : depuis 6 ans.

Petit Lapin s'est attardé au jeu. Un renard se réjouit de l'attirer en son logis. Petit Lapin, habile, l'envoie chercher des choux, puis son petit gobelet pour y puiser de l'eau. Il saisit cette occasion pour se libérer de ce renard trop dangereux.

La lecture fouillée du mois...

Cette lecture peut servir de contribution à l'étude du Moyen Age (la ville, la guerre, le seigneur...) particulièrement aux leçons qui devraient être consacrées à la naissance de libertés communales (formation de la cité, du bourg ; création d'un droit communal par l'instauration des franchises).

Cette lecture peut illustrer aussi les leçons d'instruction civique consacrées à la commune (naissance, développement, affermissement inlassable des droits qui s'appelleront beaucoup plus tard les pouvoirs propres de la commune).

Les Flamands

*Les Flamands, gent mutine
et têtue.
Olivier de La Marche.*

La bataille durait depuis none, quand ceux de Bruges lâchèrent le pied et tournèrent le dos. Il y eut alors, d'une part, si épais désarroi, et de l'autre, si rude poursuite, qu'au passage du pont, bon nombre de révoltés croulèrent pêle-mêle, hommes, étendards, chariots, dans la rivière.

Le comte entra le lendemain dans Bruges avec une merveilleuse cohue de chevaliers. Le précédaient ses hérauts d'armes qui sonnaient horriblement de la trompette. Quelques pillards, la dague au poing, couraient çà et là, et devant eux fuyaient des pourceaux épouvantés.

C'est vers l'hôtel de ville que se dirigeait la cavalcade hennissante. Là s'agenouillèrent le bourgmestre et les échevins, criant merci, mantels et chaperons par terre. Mais le comte avait juré, les deux poings sur la Bible, d'exterminer le sanglier rouge dans sa bauge.

« Monseigneur !

— Ville brûlée !

— Monseigneur !

— Bourgeois pendus ! »

On ne bouta le feu qu'à un faubourg de la ville, on ne pendit aux gibets que les capitaines de la milice, et le sanglier rouge fut effacé des bannières.

Bruges s'était rachetée pour cent mille écus d'or.

Aloysius Bertrand (Gaspard de la nuit).



Étude du texte

1. Où ce combat s'est-il déroulé ?
2. Pourquoi le désarroi s'est-il emparé de ceux de Bruges ?
3. Qu'est-ce qui les freine dans leur mouvement ?
4. Trouve un mot qui résume le premier alinéa.
5. Que peux-tu dire de l'armée du comte ? Elle était ... et ...
6. Explique la présence des pillards ! et celle des pourceaux !
7. Par une courte phrase, résume le § 2.
8. Ce n'est pas par hasard que les vainqueurs se dirigent vers l'hôtel de ville. Explique.
9. Qui sont le bourgmestre et les échevins ? Dans ta ville, quel titre porte le bourgmestre ? Qui est-ce ? Et les échevins ?
10. A l'aide d'adjectifs, dépeins l'attitude du comte, et celle des chefs de la ville.
11. — Monseigneur ! — Ville brûlée ! Qui prononce ces paroles ? Traduis chaque expression en langage plus clair.
12. Le comte a-t-il mis sa menace à exécution ? Donnes-en des preuves.
13. Qu'auraient pensé les bourgeois de Bruges si le comte avait remplacé le sanglier rouge de la bannière par une souris blanche ?
14. Pour quelle raison n'a-t-on pendu que les capitaines de la milice ?
15. Établis le plan du morceau. Tu pourras t'aider des réponses 4 et 7.

Développement

- 3 bis. Que faisaient ces chariots hors des murs de la cité ?
- 3 ter. A quoi voit-on que la bataille a lieu non entre des soldats défendant leur pays et un envahisseur, mais entre des milices communales et leur suzerain ?
- 4 bis. Peut-on expliquer pourquoi le vainqueur n'est entré

à Bruges que le lendemain ? Plusieurs hypothèses sont plausibles.

- 6 bis. Aujourd'hui, le pillage est interdit pendant la guerre ; et autrefois ? Peux-tu expliquer ?
- 10 bis. Que signifie : Le comte avait juré d'exterminer le sanglier rouge dans sa bauge ?
16. La soumission des autorités communales de Bruges ressemble à celle, fameuse, d'une ville française que le sculpteur Auguste Rodin a représentée dans un remarquable monument ; de quelle ville s'agit-il ? Quel était son maître à l'époque de cette soumission ?
- 16 bis. Quelle pouvait bien être l'origine de ces luttes entre les bourgeois (habitants du bourg) et leur seigneur ?
17. Connais-tu des cas de révolte de bourgeois contre leur suzerain, en Suisse, au Moyen Age ? Cite-les, date-les, indique si elles ont eu du succès.

Vocabulaire

Bataille

Complète, avec des mots de la même famille.

Le boucher a vendu ces ... pour trois fois rien. Le malade était dans un tel ... que l'on craignit pour ses jours. Le docteur écoutait les ... de son cœur. La ... de tambours de la gendarmerie défilait fièrement. On organisa une ... pour déloger les sangliers. Le pasteur a oublié son ..., murmurèrent les paroissiens. Cet orgueilleux a dû en ... Le Parlement a connu hier des ... houleux. Quel ... n'a-t-on pas fait autour du voyage du général de Gaulle ! La victoire appartient aux gros ..., disait volontiers Napoléon. Il nous ... les oreilles avec ses histoires de chasse. Les ... poussèrent le cerf au milieu de l'étang.

Drapeau

Précise le sens de chacun, avec dessin à l'appui :

drapeau, pavillon, couleurs, étendard, bannière, oriflamme, fanion, guidon.

Désarroi

Utilise les synonymes de « désordre » chacun dans une phrase :

brouillamini, imbroglia, fouillis, fatras, pêle-mêle, pagaille, gabegie.

Monseigneur

1. Enumère les personnages qui portaient ce titre autrefois, qui le portent encore aujourd'hui.

2. Etablis la hiérarchie de la société médiévale, du clergé catholique, de l'armée suisse, de la flotte anglaise.

Capitaine

Cherche :

1. Le nom de cinq grands capitaines d'autrefois.

2. Le nom de cinq grands capitaines du XX^e siècle.

Le bourgmestre

terme emprunté au moyen haut allemand « burgmeister », aujourd'hui : Bürgermeister, c'est-à-dire maître du bourg.

Comment l'appelle-t-on aujourd'hui en France ? à Lausanne ? en Valais ? à Londres ? au Far-West ? chez les Arabes ? et autrefois à Venise ? en Suisse ? en Espagne ?

(lord-maire - syndic - doge - avoyer - maire - alcade - shérif - président - caïd).

Quelques textes d'informations complémentaires

« ...D'autres événements en un secteur jusqu'alors isolé de l'Europe confirment ce renversement des valeurs militaires. Un petit peuple se hisse lentement à l'indépendance à coups de victoires étonnantes. Les trois cantons forestiers Uri, Schwytz, Unterwald, s'étaient fédérés en 1291 contre le contrôle autrichien. Ces rudes montagnards, armés de hallebardes, d'arcs et d'arbalètes, infligèrent à la chevalerie autrichienne une défaite au défilé du Morgarten (15 novembre 1315) entre le lac d'Ageri et les collines abruptes qui le dominent. Ils y firent litière de toute conception « chevaleresque » de la guerre, dressant une vaste embuscade dans laquelle tomba l'armée du duc Léopold. ... En 1339, à Laupen, sous l'impulsion d'un chef qui redécouvrait une fois de plus l'utilisation logique de l'infanterie, les milices de Berne et des cantons forestiers se massèrent en une colonne profonde hérissée de hallebardes. Cette phalange brisa les char-

ges répétées de l'aristocratie féodale du Jura et du Pays de Vaud... »

Emile Wanty,

« L'Art de la Guerre » - Marabout université.

En Flandre, après la bataille de Courtray où les tisserands et les foulons des grandes villes, coalisés, avaient battu en 1302 l'armée de Philippe Le Bel qui appuyait le patriciat, les communes industrielles de Gand et Ypres passèrent sous le gouvernement des métiers. Ce fut l'époque des grandes revendications sociales, des rêves de communisme. Les villes flamandes sont alors le foyer le plus ardent de la révolution. On trouve des ouvriers flamands dans tous les grands mouvements réformateurs : en Angleterre parmi les révoltés de Wat Tylor ; en Bohême dans les rangs des Hussites comme parmi la secte mystique et communisante des adamites qui se répand partout dans le prolétariat urbain. Tous les partis démocratiques, au XIV^e siècle, ont les yeux tournés vers Gand. Le peuple de Rouen et de Paris se soulève sous Charles V au cri de « Vive Gand ! ». Le mouvement révolutionnaire fut écrasé en Flandres par le roi de France...

J. Pirenne,

« Les grands courants de l'Histoire universelle » - t. 2.

« ...Le jour suivant, la reddition eut lieu dans toutes les formes. Trois cent quarante citoyens, à genoux, en chemise, la tête et les pieds nus, remirent au duc les clés de la ville et sollicitèrent son pardon. Mais cette humiliation ne devait pas satisfaire son orgueil. Par son ordre, les portes furent soulevées hors de leurs gonds et posées sur le sol. Une partie des murailles fut aussi renversée, de chaque côté. Par l'ouverture, marchant sur les portes arrachées, les troupes firent leur entrée dans toute l'insolence de la conquête. Charles était à cheval, au milieu de sa noblesse, l'épée nue. Son armure était recouverte d'un riche manteau de velours orné de pierres précieuses... »

Marcel Brion,

« Charles le Téméraire » - Hachette.

Il est tiré du texte et des questions 1 à 17 une feuille que l'on peut obtenir au prix de 10 centimes l'exemplaire chez Charles Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet s/Lausanne. Si l'on s'inscrit pour recevoir régulièrement un nombre déterminé de feuilles, leur prix est alors de 7 centimes.

Peintures chinoises: les maîtres de la «seconde tradition»

Si l'évolution du style pictural en Chine ne présente pas de césure brutale, s'il n'y apparaît pas ces transformations radicales qui marquent l'art de l'Occident par exemple, on distingue toutefois deux courants dans l'histoire de la peinture chinoise. Le premier de ces courants (la « première tradition ») se définit par l'identification du peintre avec l'objet qu'il représente. On cite souvent à ce propos le mot de cet artiste affirmant qu'il faut soi-même devenir bambou avant de peindre un bambou.

Pour les peintres de la « seconde tradition », l'objet, certes, demeure le centre d'intérêt initial que l'on se propose de reproduire le plus fidèlement, mais une attention beaucoup plus grande est portée sur l'expression du moyen pictural lui-même, c'est-à-dire sur la technique du pinceau et des jeux d'encre.

On s'en convaincra en admirant les œuvres remarquables que Roger Goepper nous propose dans un très joli ouvrage (1) qui vient de sortir de presse et dont les commentaires, précis et fidèles, aideront le profane à jeter quelques points de repère dans la profusion d'artistes et d'œuvres que nous offre l'admirable peinture chinoise. On félicitera

M. Goepper d'avoir choisi pour son ouvrage une vingtaine de reproductions qui illustrent fort bien la tendance générale de la « seconde tradition » tout en présentant des artistes de style et de tempérament différents les uns des autres. Qu'il s'agisse des élégants bambous de Ni Tsan, des génévriers torturés de Wen Tcheng-ming, des étonnants personnages de Tch'en Houng-chou, de l'opposition des masses dans « Rocher, oiseau et poisson » de Tchou Ta, de l'évanescence sobriété d'un Houang Tchen, de la simplicité si évocatrice d'un Houa Yen représentant en quelques lignes toute la vie d'un coin de jardin ou de la prodigieuse imagination tectonique d'un Houng-jen, c'est à chaque planche l'émerveillement devant une incomparable « rêverie graphique » servie toujours par une technique extraordinaire certes, mais économe de ses effets.

A. L.

(1) Roger Goepper — *Peintures chinoises: la « seconde tradition »*, 48 pages, 19 planches en couleurs. Fr. 5.80. Editions Payot, Lausanne. Collection « Orbis Pictus ».

Saynète de Noël (pour une 1^{re} année)

Personnages :

l'Etoile — l'Ange — les Rois Mages — Joseph.

Figurants :

Marie — un ou deux bergers.

Scène :

d'un côté, la crèche ; de l'autre l'Etoile. (L'Ange s'approche et s'arrête devant l'Etoile.)

Ange :

— Etoile, c'est toi qui es choisie pour conduire les Mages à travers les déserts. Du ciel, tu les guideras dans la nuit.

Etoile :

— Moi, mais je suis beaucoup trop petite et timide. Demande plutôt à une de mes compagnes parmi les plus belles.

Ange :

— N'aie pas peur. Ce n'est pas difficile. Il faut aller jusqu'à Bethléem. Et tu t'arrêteras au-dessus de l'étable où vient de naître le Seigneur Jésus.

Etoile :

— Non, vraiment, je n'ai pas le courage de partir seule à travers des contrées que je ne connais pas. Le désert est bien long à traverser. Je t'en prie, cherche une autre étoile.

Ange :

— Ecoute, n'aimerais-tu pas voir un bébé, le plus beau du monde ? Il sourit aux anges et porte le doux nom de Jésus.

Etoile :

— Oh oui, j'en serais très heureuse.

Ange :

— Alors, mets-toi en route sans tarder.

Etoile :

— Puisque tu insistes, je veux bien, et même, je vais partir tout de suite.

Ange :

— Ainsi, tu n'as plus peur de la nuit, toute seule ?

Etoile :

— Si, un peu, mais je brillerai de toutes mes forces et j'avancerai sans regarder à droite ni à gauche.

Ange :

(qui applaudit légèrement)

— Bravo, gentille Etoile. Te voilà courageuse comme je le souhaitais.

Etoile :

— Mais comment reconnaîtrai-je l'endroit ?

Ange :

— C'est une étable à Bethléem. Il y a Marie, Joseph, l'âne et le bœuf. Et dans une crèche, couché sur la paille, le doux enfant Jésus. Adieu, et bon voyage !

(L'Ange quitte la scène et rejoint la crèche, tandis que l'Etoile avance très lentement et fait un détour en direction de la crèche également.)

1^{er} Mage :

(un peu en retrait avec ses deux compagnons)

— Voyez, l'Etoile qui nous annonçait la naissance d'un roi se met en marche. Suivons-la. *(et pointe du doigt vers l'Etoile qui avance toujours très lentement.)*

2^e Mage :

(en joignant le geste à la parole)

— Prenez l'or et l'encens, moi je porterai la myrrhe.

3^e Mage :

— Tout est prêt. Partons à la recherche du fils de Dieu. *(Les Mages se rangent derrière l'Etoile en maintenant quelque distance.)*

Etoile :

(s'arrête)

— Voici les premières maisons de Bethléem, je vais peut-être y trouver l'étable. Non, rien ; il faut donc aller plus loin. *(Fait quelques pas.)* Et si c'était cette hôtellerie ? Mais oui je reconnais Marie, Joseph, l'âne et le bœuf dont l'Ange m'avait parlé.

(L'Etoile s'arrête au côté de la crèche.)

1^{er} Mage :

— L'Etoile qui nous conduit s'est posée sur une cheminée.

2^e Mage :

— Entrons dans cette maison pour présenter au Sauveur nos hommages.

3^e Mage :

— Et nous lui offrirons nos cadeaux.

Etoile :

— Enfin, je vois les Mages de tout près. Ils sont magnifiques dans leurs grands manteaux. Mais, de ma lumière, je vais éclairer maintenant l'Enfant Jésus. *(Tous les personnages sont tournés vers Marie et le berceau.)*

Joseph :

(debout à côté de Marie assise)

— Merci, seigneurs, de vos somptueux cadeaux. Merci, gentille Etoile, d'avoir conduit les Rois Mages.

D. Berger

R. Pouyanne : « Catastrophe chez les Cousins »

Un bon livre, un livre gai, plein d'aventures. Cinq enfants, ni meilleurs, ni pires que les autres y vivent pleinement ; ils vont à l'école, se disputent, pleurent ou rient. Mais il arrive que la vie, les parents, les copains, l'école les obligent à se poser des questions... et la plupart du temps ils répondent eux-mêmes sans une trace de mièvrerie ou de pédantisme. Ecrit par une femme chrétienne ouverte, qui aime les enfants tels qu'ils sont, ce livre peut être recommandé sans la moindre restriction à l'intention des enfants de 10 à 15 ans.

Préface de Marcelle Vérité. Illustrations très nombreuses de Françoise Bertier. 144 pages sur beau papier. Edition Librairie de l'Ale, Lausanne.

En souscription jusqu'au 15 novembre : Fr. 4.—. Dès le 16 novembre : Fr. 4.90.

Pour nos adolescents, le dernier roman de Madeleine Secrétan ¹ « Incognito »

Auteur bien connu de romans et nouvelles pour la jeunesse, Madeleine Secrétan met en scène aujourd'hui un brave jeune homme obligé de quitter son village à la suite d'une dénonciation mensongère. Il se réfugie dans l'amer incognito de la grande ville, sombrant peu à peu dans le découragement et la déchéance. Face à l'immoralité, à la duplicité, la trahison même, se dressera pourtant un jour l'espoir..., la foi, et ce sera la lente et laborieuse remontée, le retour au pays et au bonheur.

Saine et édifiante lecture, bien à sa place dans les présents de fin d'année.

¹ Editions ENEBE, 1806 Saint-Légier ; 194 pages, broché 6 francs, relié 8 francs.

Veillez me faire parvenir gratuitement
votre document «JOURNAL + PUBLICITÉ»

Secrétariat de l'action publicitaire
collective URJ/AASP
Case 8, 1000 - Lausanne

Bon

Nombre d'exemplaires français/allemand

Nom: _____

Adresse: _____

Localité: _____



M'sieur..



Vous connaissez ce genre de questions? Les enfants veulent savoir, et c'est bien leur droit. Ils cherchent à se renseigner sur ce qu'ils voient tous les jours et dont le sens leur échappe encore: la réclame, la publicité, les annonces. Aidez vos élèves à comprendre la publicité. Dites-leur pourquoi il existe des journaux et le rôle qu'ils jouent. Entretenez-les des problèmes qui se poseront à eux lorsqu'ils auront quitté les bancs d'école. Afin de permettre à un public aussi large que possible d'être informé sur ce sujet, l'Association Suisse des Editeurs de Journaux et l'Association d'Agences Suisses de Publicité viennent de sortir de presse un tiré à part de «JOURNAL+PUBLICITÉ». Ce document explique en détail le rôle, combien actuel, de la publicité dans notre économie et trouve sa place auprès de tout pédagogue averti. «JOURNAL+PUBLICITÉ» vous est gracieusement offert.

Qui c'est Monsieur Chiffre?

Calcul mental, degré moyen

Fiche 1

Calculs suivis (exercices d'entraînement gradués¹)

| | | | | | | | | | |
|----------|--------------|----------|--------------|----------|--------------|----------|--------------|----------|--------------|
| 1 | 7×7 | 2 | 8×8 | 3 | 6×9 | 4 | 4×5 | 5 | 8×7 |
| | $+ 7$ | | $+ 8$ | | $+ 6$ | | $+ 5$ | | $- 7$ |
| | $: 7$ | | $: 8$ | | $: 10$ | | $- 4$ | | $: 4$ |
| | $- 7$ | | $- 8$ | | $+ 4$ | | $- 5$ | | $+ 8$ |
| | $\times 7$ | | $\times 8$ | | $- 6$ | | $: 4$ | | $\times 5$ |
| | $\times 7$ | | $\times 8$ | | $+ 9$ | | $+ 5$ | | $- 9$ |
| | $: 7$ | | $- 8$ | | $\times 6$ | | $\times 6$ | | $+ 5$ |
| | | | $: 8$ | | $+ 9$ | | $- 5$ | | $: 4$ |

| | | | | | | | | | |
|----------|--------------|----------|--------------|----------|--------------|----------|---------------|-----------|------------|
| 6 | 6×9 | 7 | 9×7 | 8 | 4×8 | 9 | 7×10 | 10 | $80 : 10$ |
| | $- 6$ | | $+ 7$ | | $- 7$ | | $- 25$ | | $\times 9$ |
| | $: 6$ | | $: 10$ | | $: 5$ | | $: 9$ | | $- 15$ |
| | $- 6$ | | $\times 8$ | | $\times 7$ | | $\times 10$ | | $: 3$ |
| | $\times 9$ | | $+ 9$ | | $- 9$ | | $+ 15$ | | $+ 6$ |
| | $+ 7$ | | $: 5$ | | $+ 6$ | | $: 5$ | | $\times 4$ |
| | $: 5$ | | $+ 7$ | | $: 5$ | | $- 7$ | | $- 25$ |
| | $+ 8$ | | $\times 5$ | | $\times 8$ | | $\times 9$ | | $: 5$ |

| | | | | | | | | | |
|-----------|-------------|-----------|---------------|-----------|------------|-----------|--------------|-----------|------------|
| 11 | $72 - 17$ | 12 | 9×10 | 13 | $35 + 25$ | 14 | 7×9 | 15 | $25 + 35$ |
| | $: 5$ | | $+ 10$ | | $- 15$ | | $+ 12$ | | $- 15$ |
| | $+ 25$ | | $: 4$ | | $: 5$ | | $- 25$ | | $+ 20$ |
| | $: 9$ | | $+ 35$ | | $\times 7$ | | $: 5$ | | $: 5$ |
| | $\times 10$ | | $- 12$ | | $+ 15$ | | $\times 8$ | | $+ 7$ |
| | $+ 35$ | | $: 8$ | | la moitié | | $+ 16$ | | $\times 4$ |
| | $: 5$ | | $\times 7$ | | $- 25$ | | $: 6$ | | la moitié |
| | $- 15$ | | $+ 18$ | | $= 16$ | | $+ 24$ | | $- 35$ |

¹ Trois possibilités suivant le degré d'entraînement des élèves : a) calculs mis au tableau ou poly-copiés ; b) calculs dictés ; l'élève inscrit sur sa feuille les réponses intermédiaires ; c) calculs dictés ; l'élève garde en mémoire les résultats intermédiaires et n'inscrit que la réponse finale.

Calcul mental, degré moyen

Fiche 2

Calculs suivis (exercices d'entraînement gradués¹)

| | | | | | | | | | |
|----------|------------|----------|------------|----------|---------------|----------|------------|----------|---------------|
| 1 | $9 + 11$ | 2 | $55 : 5$ | 3 | 8×11 | 4 | $35 + 7$ | 5 | 2×36 |
| | $- 6$ | | $+ 19$ | | $- 23$ | | $: 6$ | | $: 9$ |
| | $\times 5$ | | $\times 3$ | | $: 5$ | | $+ 13$ | | $\times 11$ |
| | la moitié | | $- 15$ | | $\times 7$ | | $\times 4$ | | $- 13$ |
| | $+ 20$ | | $: 25$ | | $+ 13$ | | $+ 16$ | | $: 5$ |
| | $: 11$ | | $\times 9$ | | la moitié | | la moitié | | $\times 3$ |
| | $\times 9$ | | $+ 33$ | | $: 9$ | | $+ 8$ | | $+ 15$ |
| | $- 35$ | | | | $\times 6$ | | $: 7$ | | la moitié |

| | | | | | | | | | |
|----------|---------------|----------|---------------|----------|------------|----------|-------------|-----------|------------|
| 6 | 5×14 | 7 | 4×13 | 8 | $60 : 5$ | 9 | $34 + 16$ | 10 | $56 + 24$ |
| | $+ 14$ | | la moitié | | $\times 3$ | | la moitié | | $+ 16$ |
| | la moitié | | $+ 14$ | | la moitié | | $: 5$ | | $: 12$ |
| | $- 15$ | | $: 5$ | | $\times 4$ | | $\times 14$ | | $+ 9$ |
| | $: 3$ | | $\times 11$ | | $+ 19$ | | $- 22$ | | la moitié |
| | $\times 8$ | | $- 38$ | | $: 9$ | | $: 4$ | | $- 24$ |
| | $- 6$ | | $: 10$ | | $\times 7$ | | $\times 6$ | | $\times 7$ |
| | $: 11$ | | $+ 25$ | | $+ 12$ | | $+ 18$ | | $- 34$ |

| | | | | | | | | | |
|-----------|------------|-----------|-------------|-----------|---------------|-----------|---------------|-----------|------------|
| 11 | $70 : 5$ | 12 | $17 - 8$ | 13 | 5×14 | 14 | 4×18 | 15 | $72 + 12$ |
| | $+ 7$ | | $\times 6$ | | $- 7$ | | $: 8$ | | la moitié |
| | $\times 3$ | | $+ 16$ | | $+ 14$ | | $\times 7$ | | $- 25$ |
| | $+ 22$ | | $: 10$ | | $: 11$ | | $+ 18$ | | $\times 4$ |
| | $: 5$ | | $\times 13$ | | $\times 6$ | | $: 9$ | | $+ 32$ |
| | $+ 16$ | | $- 31$ | | $+ 28$ | | $+ 24$ | | $: 4$ |
| | $: 11$ | | la moitié | | $- 16$ | | $: 11$ | | $- 9$ |
| | $+ 32$ | | $\times 3$ | | $: 9$ | | $\times 17$ | | $\times 6$ |

¹ Trois possibilités suivant le degré d'entraînement des élèves : a) calculs mis au tableau ou poly-copiés ; b) calculs dictés ; l'élève inscrit sur sa feuille les réponses intermédiaires ; c) calculs dictés ; l'élève garde en mémoire les résultats intermédiaires et n'inscrit que la réponse finale.

« Les Perce-Neige »

Fondation neuchâteloise en faveur des déficients mentaux

met au concours le poste de

directeur

de son futur internat pour enfants mentalement déficients (débiles moyens et profonds, partiellement scolarisables et pratiquement éducatibles).

La préférence sera donnée au candidat possédant et pouvant justifier :

- des titres reconnus par la législation cantonale en matière d'instruction publique ;
- d'une solide expérience professionnelle ;
- d'une connaissance des problèmes posés par l'application de mesures de pédagogie curative (possibilités de compléter dans ce domaine une formation en emploi par les cours du séminaire de pédagogie curative de l'Université de Fribourg) ;
- des aptitudes indispensables à la direction d'un personnel nombreux et diversifié (pédagogie, éducatif, paramédical, administratif, de maison, etc.) ;
- un sens aigu des responsabilités.

En liaison étroite avec les organes constitués de la Fondation, le titulaire de ce poste devra notamment :

- assumer la direction pédagogique et administrative du futur centre ;
- participer activement dès maintenant aux travaux d'étude menés conjointement avec les autorités fédérales et cantonales en vue de la mise sur pied définitive de nos projets ;
- collaborer par la suite aux travaux pratiques inhérents à la construction et à l'équipement du futur centre ;
- assurer la coordination entre le nouvel internat et les écoles de jour « Perce-Neige » déjà existantes.

Entrée en fonctions à convenir.

Traitement en fonction de la formation, de l'âge, de l'expérience et des activités antérieures, dans le cadre des dispositions légales en la matière.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, copies de titres, certificats et références doivent être adressés au Secrétariat de la Fondation : rue du Parc 31, **2300 La Chaux-de-Fonds**, (039) 2 63 39.

CHALET PRO JUVENTUTE

Les Plans s/Bex

encore libre aux dates ci-dessous :

du 20 janvier au 10 février 1969

du 1^{er} au 12 mars 1969

du 28 mars au 30 avril 1969

en mai et en juin.

Pour le ski, remonte-pente à 150 m. du chalet.

Mai et juin sont des mois particulièrement propices à l'observation de la nature (faune et flore abondantes et variées).

Se renseigner au secrétariat de Pro Juventute, 3, place Pépinet, 1003 Lausanne - tél. (021) 23 50 90.

Fournit SA 4806 Wikon

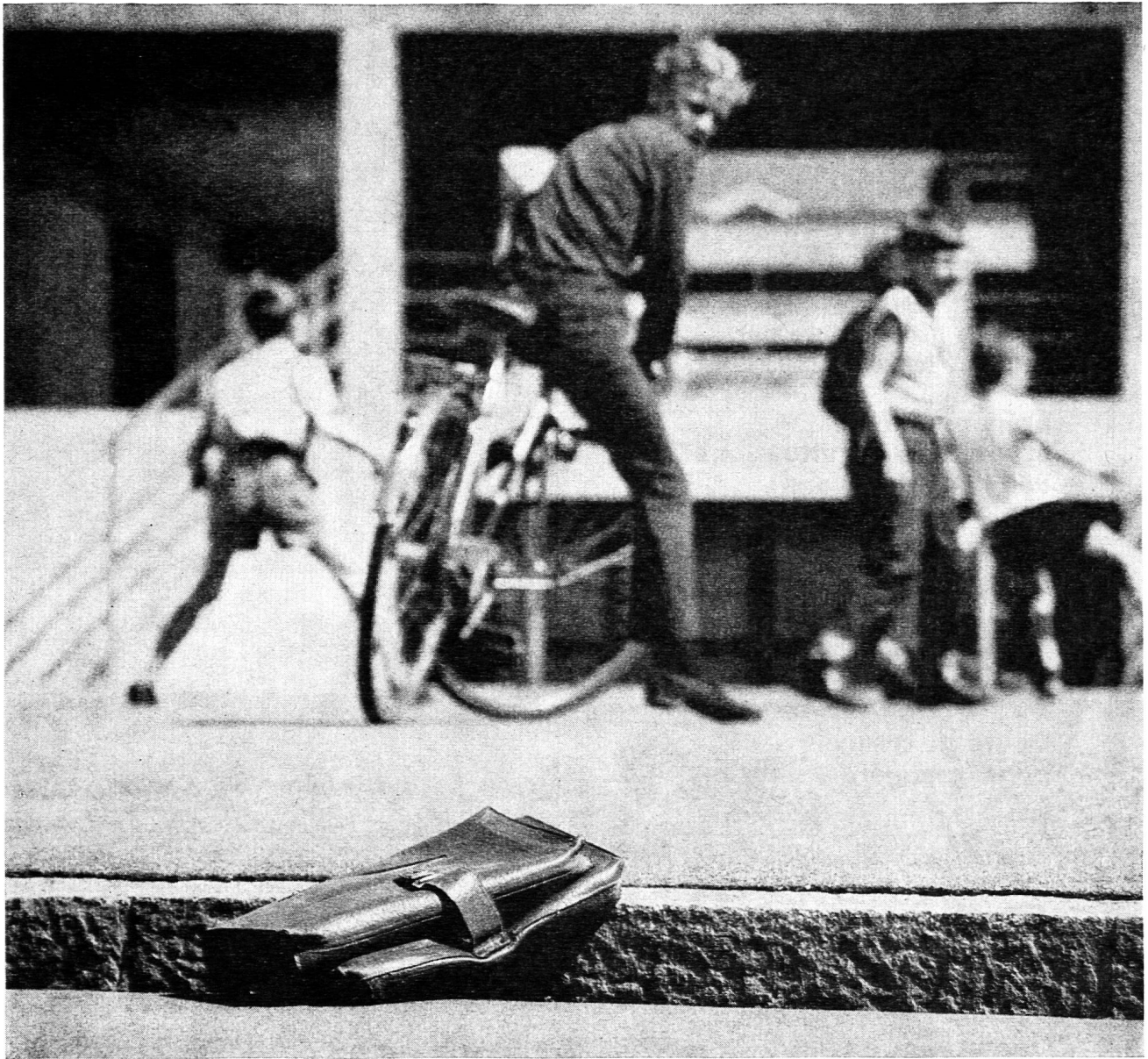
Tout le matériel
pour le cours de cartonnage et reliure.

Demandez nos collections de toile, papier, outils.



FOURNIT S.A., WIKON

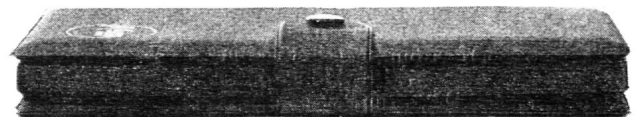
Tél. (062) 8 17 81



Nouveau! Compas Kern désormais dans un étui d'écolier indestructible

Les compas d'écolier doivent résister à bien des chocs. Parfois les sacs d'école sont lancés à toute volée dans un coin. D'autres atterrissent brutalement sur le bord du trottoir. Pour éviter des dommages aux précieux instruments de dessin, nous avons mis en sûreté quatre assortiments d'écolier dans un élégant étui indestructible en matière synthétique souple et rembourrée. Maintenant les voilà à l'abri!

Les compas Kern sont en vente dans tous les magasins spécialisés.



Kern & Cie S.A.
5001 Aarau
Usines d'optique
et de mécanique
de précision

Veillez m'envoyer à l'intention de mes élèves,
_____ prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____

école lémania lausanne

3, chemin de Préville
(sous Montbenon)
Tél. (021) 23 05 12

**prépare à la vie
et à toutes les situations
dès l'âge de 10 ans!**

Etudes classiques,
scientifiques et
commerciales.
Secrétaires de direction,
comptables, sténodactylos.
Cours du soir.

**Cours de français
pour étrangers**

CARAN D'ACHE



«Gouache» CARAN D'ACHE

Couleurs couvrantes
d'une luminosité incomparable.
Mélange très facile!

Etui de 15 couleurs 11.15
Etui de 8 couleurs
5.25 et 6.45

Gouache en tubes. Etui de 15 couleurs 14.25

Enfin le temps de se délasser!

Collection «Petits Atlas Payot»



JOUER AUX ÉCHECS, c'est aussi rencontrer ses meilleurs amis. A ce jeu Max Blau vous initie, vous perfectionne; tel est le but de ce petit livre. Toutes les phases du jeu sont étudiées progressivement en 87 exemples concrets, dont les solutions sont données.



JARDINIER. Ce n'est pas la saison. Qu'importe! Le jardinier avisé prépare en automne déjà le choix des plantations et l'aménagement de son petit jardin. Vous trouverez dans cet ouvrage tous les conseils voulus.



PEINDRE. Vous avez un peu de temps et d'habileté manuelle. Alors voici le petit livre qui vous guidera dans vos premiers pas: acquisition du matériel jusqu'aux réalisations les plus délicates et les plus diverses.

58 volumes parus, richement illustrés en noir et en couleurs, sous une couverture attrayante et robuste. Des guides précieux sur divers aspects de la nature et autres sujets de prédilection.
Volume double: Fr. 8.80

Volume simple: Fr. 5.80

En vente chez tous les libraires

ÉDITIONS

PAYOT

LAUSANNE

Nationale Suisse
3000 BERNE

1820 Montreux 1

J. A.